

## Questions orales

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, je ne suis au courant d'aucune demande officielle de la part du gouvernement américain en vue de la reprise des pourparlers. J'ai remarqué aussi ce que le chef de l'opposition a relevé à propos de déficits commerciaux. Je voudrais lui signaler que les États-Unis et le Canada ont des problèmes internationaux semblables. Nous aussi, nous avons un déficit aux comptes courants et nous examinons les secteurs, les pays qui affichent un excédent aux comptes courants.

**L'hon. M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, le ministre a-t-il dernièrement formulé des instances auprès du gouvernement américain au sujet du programme DISC et des avantages fiscaux que ce programme est censé offrir aux concurrents américains d'industries canadiennes?

**L'hon. M. Gillespie:** Monsieur l'Orateur, nous avons fait connaître nos vues au gouvernement américain à propos du programme DISC. Dernièrement, mon collègue, le ministre du Revenu national, a laissé entendre que les mesures de contrôle introduites l'automne dernier ont pu nous aider à évaluer l'effet du programme DISC sur les prix au Canada. Il semble jusqu'ici que les sociétés américaines n'aient pas profité de ce programme pour abaisser leurs prix sur les marchés canadiens au détriment des manufacturiers de notre pays.

**L'hon. M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, il est intéressant mais malheureux de constater que le ministre ne s'intéresse pas à ce problème qui semble inquiéter gravement le premier ministre de l'Ontario. Le ministre voudrait-il, dès que ce sera possible pour lui, exposer à la Chambre, à l'appel des motions, les domaines où il y a des différends spéciaux entre le Canada et les États-Unis en matière d'échanges commerciaux, ainsi que l'état général de nos relations mutuelles, ce qui nous permettra à tous d'être aussi au courant qu'il l'est, du moins je l'espère?

**L'hon. M. Gillespie:** Monsieur l'Orateur, je ne veux pas laisser croire que je me désintéresse du DISC. Bien sûr, je m'y intéresse, tout comme le gouvernement. Il a été précisé très clairement dans les mesures fiscales présentées dans le budget principal du ministre des Finances qu'un de leurs buts était de compenser les effets du programme DISC sur l'industrie canadienne de la fabrication.

**L'hon. M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, je vous prie de m'excuser car je ne poserais habituellement pas d'autre question supplémentaire, mais j'aimerais que le ministre réponde à ma question. Informera-t-il la Chambre de l'objet des différends entre les deux pays dans le cadre de nos échanges commerciaux afin que les députés soient aussi au courant de ces différends que, je le suppose, le ministre l'est?

**L'hon. M. Gillespie:** Monsieur l'Orateur, je suis disposé à étudier cette demande et à faire rapport plus tard.

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre. Vu que son prédécesseur avait établi une liste de causes de friction relative aux relations commerciales entre le Canada et les États-Unis, qui faisaient l'objet d'entretiens par les hauts fonctionnaires des deux pays en préparation d'une rencontre à un niveau plus élevé, nous dirait-il si ces causes de friction ont été éliminées à la satisfaction du gouvernement; sinon, pourquoi le gouvernement canadien n'a-t-il pas réclamé la tenue d'autres réunions afin de régler ces conflits?

**L'hon. M. Gillespie:** Monsieur l'Orateur, deux pays comme le Canada et les États-Unis, dont le volume d'échanges commerciaux est aussi considérable que le nôtre, ne peuvent supprimer toutes les causes de friction qui peuvent surgir d'un moment à l'autre. Parfois elles découlent tout simplement de la nature des choses. Quant à la seconde partie de la question du député, nous avons nettement signalé, je pense, qu'une fois accordé le vote de confiance de la Chambre, nous allions tenir d'autres réunions avec les autorités des États-Unis en vue de discuter des questions qui restent en suspens et, monsieur l'Orateur, c'est bien ce que nous comptons faire.

**M. Baldwin:** Il faudrait peut-être le faire bientôt.

**M. Douglas:** Monsieur l'Orateur, le ministre nous dirait-il si le gouvernement canadien a demandé la tenue de telles réunions, quelle a été la réponse et, selon toute probabilité, quand seront-elles tenues?

**L'hon. M. Gillespie:** Ni le gouvernement du Canada, ni celui des États-Unis n'ont fait de demande en bonne et due forme, monsieur l'Orateur. Je m'attends toutefois à des entretiens préliminaires d'ici quelques semaines.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Le député de Trinity a la parole pour une dernière question supplémentaire, après quoi nous passerons à un autre sujet. Nous pourrions revenir sur cette question plus tard.

**L'hon. Paul Hellyer (Trinity):** Monsieur l'Orateur, le ministre a-t-il indiqué dans sa réponse à la première partie de la question que lui a posée le chef de l'opposition si, dans nos négociations avec les États-Unis, nous insistons pour maintenir un équilibre qui tienne compte, non seulement des comptes courants, mais aussi de l'exode de dollars canadiens vers les États-Unis sous forme de versements d'intérêts et de dividendes?

**L'hon. M. Gillespie:** Monsieur l'Orateur, les comptes courants, comme je les définis, comprennent toutes les valeurs, et non pas seulement les marchandises.

\* \* \*

## LES GRAINS

## LES SUBVENTIONS AU CONSEIL DES GRAINS ET LE RETRAIT DES SYNDICATS DU BLÉ

**M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar):** Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au ministre chargé de la Commission du blé. Vu la décision des trois syndicats du blé des Prairies de retirer leur participation et leur appui au Conseil des grains du Canada, association qui en grande partie ne représente plus que l'industrie privée des grains, le ministre nous dirait-il si le gouvernement continuera de verser annuellement quelque \$50,000 au Conseil?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice):** Oui, monsieur l'Orateur, c'est l'intention du gouvernement. Au cours des années, le Conseil des grains du Canada a reçu l'adhésion d'autres organisations de producteurs. De plus, au moment où les syndicats m'ont transmis leur intention de se retirer, ils se sont aussi montrés disposés à continuer d'œuvrer au sein de certains comités importants du Conseil afin de faire valoir leurs vues et celles des céréaliculteurs qu'ils représentent.